



## Réunion extraordinaire du conseil municipal de la ville de Bouctouche

### PROCÈS-VERBAL

le lundi 20 février 2017

17 h 30

salle du conseil

**Présence :** Roland Fougère, maire  
Pauline Hébert, maire suppléante  
Mike LeBlanc, conseiller  
Oscar LeBlanc, conseiller  
Raymond Poirier, conseiller  
Denny Richard, directeur général, greffier  
Marcel Brideau, directeur général par intérim

#### 1. Ouverture officielle de la séance.

Le maire, Roland Fougère, ouvre officiellement la séance à 17h31 et souhaite la bienvenue aux membres du conseil et du personnel.

#### 2. Adoption de l'ordre du jour.

17-26 : OSCAR LEBLANC / MIKE LEBLANC

que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE**

#### 3. Divulcation de conflit d'intérêt.

Aucun conflit d'intérêt n'est signalé.

4. **Arrêté 2017-03 - Arrêté concernant le service de protection contre les incendies – première lecture (intégrale).**

**La maire suppléante, Pauline Hébert, quitte la réunion à 18h00.**

**17-27 : MIKE LEBLANC / RAYMOND POIRIER**

que l'on adopte la première lecture de l'Arrêté 2017-03 - Arrêté concernant le service de protection contre les incendies.

**ADOPTÉE**

5. **Arrêté 2017-03 - Arrêté concernant le service de protection contre les incendies – deuxième lecture (par titre).**

**17-28 : OSCAR LEBLANC / MIKE LEBLANC**

que l'on adopte la deuxième lecture de l'Arrêté 2017-03 - Arrêté concernant le service de protection contre les incendies.

**ADOPTÉE**

Le maire félicite les membres du comité pour le travail accompli dans la préparation de cet arrêté municipal.

6. **Levée de l'assemblée.**

**17-29 : MIKE LEBLANC / RAYMOND POIRIER**

pour la levée de l'assemblée à 18h26.

**ADOPTÉE**